

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 11 novembre 2021

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec),
H4Z 1A2

**Objet : R-4110-2019 PHASE 3 - DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN
D'APPROVISIONNEMENT 2020-2029 / APPUIS DE L'APNQL À LA DEMANDE
DE L'AQPER**
N/D : 2301-009

Chère consœur,

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador exprime respectueusement son appui quant à la demande l'AQPER de reporter la date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants au 26 novembre 2021, à 15h30 ([C-AQPER-0053](#)).

L'APNQL souligne qu'elle conduit le dossier en rubrique en étroite collaboration avec certaines de ses instances, notamment, la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador. Certaines Premières Nations sont également directement impliquées. Cet exercice permettra à l'APNQL d'éclairer plus efficacement la Régie sur les enjeux dont elle traitera, mais pose des défis logistiques.

Ainsi, du fait du délai demandé par Hydro-Québec aucune concertation ne pourra être tenue de façon réaliste avant lundi le 15 novembre 2021, ce qui ne laissera plus à l'APNQL et aux autres intervenants qu'un peu plus d'une semaine pour étudier les réponses d'Hydro-Québec et parachever leur preuve.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Me Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz
cc. (par courriel) :
Me Simon Turmel, Hydro-Québec